#### Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20080425-2008 4 3 4-DE

### Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2008

Publication: 07/05/2008

Pour le Président du Conseil Général et par délégation

Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de

Conseil Général Haut-Rhin

# Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

2008-4-3-4 Séance du vendredi 25 avril 2008

## Routes Départementales Programmes n° A011 - A032 et A034 Affectation des autorisations de programme

La Commission Permanente du Conseil Général,

- l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux VU compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

### APRES EN AVOIR DELIBERE

Autorise l'affectation et la désaffectation, par millésime, des montants d'autorisations de programme, tels qu'indiqués au tableau ci-après :

Programme	Millésime	Déjà affecté	Nouvelle affectation	Total affecté
A011	2005	6 392 446 €	- 90 000 €	6 302 446 €
A032	2008	917 164 €	- 746 €	916 418 €
A034	2005	2 172 625 €	- 7 862 €	2 164 763 €
A034	2007	3 637 000 €	50 000 €	3 687 000 €
A034	2008	2 315 000 €	0 €	2 315 000 €

LE PRESIDEN

Pour le Problèmet

du Conseil Général และก่อนระ et par délámion

Le 1er Vice-Président

Adopté voix contre abstentions